

Choix des matières en L3 en vue du DJCE.

Par **Bulletproof**, le 25/07/2011 à 01:24

Bonsoir,

Futur étudiant en L3 à l'Université de Strasbourg, je suis enfin parvenu à monter un projet professionnel, après avoir longuement hésité entre différentes voies :

Je compte tout mettre en oeuvre pour décrocher un DJCE. image not found or type unknown

Mon parcours est pour le moment plutôt honorable je pense, j'ai validé ma L1 avec une moyenne de 13,1 et ma L2 avec une moyenne de 12,1.

Au courant de mon cursus (certes assez court pour le moment) j'ai particulièrement apprécié le droit commercial et le droit des obligations et souhaite me diriger vers un parcours d'affairiste.

Le DJCE étant très select, je souhaite donc optimiser mes chances en étant le plus cohérent possible dans mon choix de matières. Je fais donc appel à vous, afin que vous puissiez me faire part de vos impressions/conseils. (Oui, parce que je suis sûr que vous êtes des juristes trop mega supra giga top cools ! image not found or type unknown)

Le choix possible des matières pour la L3 est le suivant :

Au premier semestre (soit le semestre 5):

Unité d'enseignement fondamental n°5 : deux matières à TD parmi:

- Droit de la responsabilité administrative
- Droit des sociétés 1 [color=#FF0000:3maoc2ss]X[/color:3maoc2ss]
- Droit des biens
- Droit des obligations 3
- Droit international public 1
- Procédure pénale
- Relations collectives du travail [color=#FF0000:3maoc2ss]X[/color:3maoc2ss]

Unité d'enseignement d'ouverture n°6: trois matières autres que celles choisies dans l'UEF5:

- Droit de la responsabilité administrative
- Droit des sociétés 1
- Droit des biens [color=#FF0000:3maoc2ss]X[/color:3maoc2ss]
- Droit des obligations 3 [color=#FF0000:3maoc2ss]X[/color:3maoc2ss]
- Droit international public 1
- Procédure pénale [color=#FF0000:3maoc2ss]X[/color:3maoc2ss]
- Relations collectives du travail

Unité d'enseignement d'ouverture n°7: deux matières parmi les suivantes et celles des UEF5 et UEO6 non encore choisies:

- Histoire du droit du travail et conjoncture sociale
 - Informatique (préparation au C2i)
 - Libertés publiques
-

Au second semestre (soit le semestre 6):

Unité d'enseignement fondamental n°6 : deux matières à TD parmi:

- Droit administratif des biens et de la fonction publique
- Droit des sociétés 2
- Droit des sûretés
- Droit fiscal
- Droit international public 2
- Procédure civile
- Relations individuelles du travail
- Système juridique de l'Union Européenne

Unité d'enseignement d'ouverture n°8 : trois matières autres que celle choisies dans l'UEF6:

- Droit administratif des biens et de la fonction publique
- Droit des sociétés 2
- Droit des sûretés
- Droit fiscal
- Droit international public 2
- Procédure civile
- Relations individuelles du travail
- Système juridique de l'Union Européenne

Unité d'enseignement n°9: deux matières parmi les suivantes et celles des UEF6 et UEO8 non encore choisies:

- Comptabilité
- Droit des cultes et des religions (Pour le fun, ahah)
- Histoire de la propriété en Europe
- Histoire du droit privé allemand
- Philosophie du droit

Les [] représentent évidemment les matières que je pense prendre.

En fait, je doute surtout de la légitimité de prendre les relations du travail en TD, voulant intégrer un M1 Droit des Affaires et non pas un M1 Droit Social.

Autre point noir : la compta me fait terriblement peur !

Qu'en pensez vous ?

:)

En vous remerciant de m'avoir lu. Image not found or type unknown

[/color]/[color]/[color]/[color]/[color]/[color]/[color]/[color]/[color]/[color]/[color]/[color]/[color]/[color]

Par **alex83**, le **25/07/2011** à **08:27**

Bonjour,

Les choix sont bons pour moi.

"voulant intégrer un M1 Droit des Affaires et non pas un M1 Droit Social"

;:-)

Le droit social fait partie du droit des affaires Image not found or type unknown

Par **bulle**, le **25/07/2011** à **09:52**

Bonjour,

Vos choix sont très cohérents. N'oubliez pas que le DJCE recouvre également le droit social. N'hésitez pas à utiliser la fonction recherche du forum afin de trouver des posts relatifs au DJCE: <http://forum.juristudiant.com/search.php?url:3t6zspu7>

Bulle

Par **Stigma**, le **26/07/2011** à **18:56**

J'avoue que préférer le droit social au droit des obligs (encore, les sûretés, je peux comprendre) en fonda me laisse un peu perplexe (parole de travailliste, pourtant) !

Par **Bulletproof**, le **28/07/2011** à **01:16**

J'hésitais justement à prendre :

Sociétés + Oblig ou Sociétés + Travail au S5

et

Sociétés + Fiscal ou Sociétés + Sûretés ou Sociétés + Travail au S6.

Qu'en pensez vous, alors ? :/

Autre question :

On m'a très fortement déconseillé d'opter pour la compta, les notes tournant autour de 2/3 en général. Faire l'impasse sur cette matière en L3 sera-t-il vraiment préjudiciable pour la suite ?

Par **Bulletproof**, le **05/08/2011** à **14:12**

Alors les gens ? Désolé de faire mon boulet, mais quel couple de fondas pensez vous que je dois choisir ?

S5 : Sociétés + Oblig 3 ou RCT ?

S6 : Sociétés 2 + Sûretés ou RIT ?

:)

Merci 

Par **bulle**, le **05/08/2011** à **15:12**

Je vote pour:


S5: Sociétés + Obligations (Relations collectives du travail en option)

S6: Sociétés + Suretés (Relations individuelles du travail en option)

Par **Murphys**, le **16/08/2011** à **21:34**

[quote="alex83":nunp7980]

; -)

Le droit social fait partie du droit des affaires  [quote:nunp7980]

C'est donner une étendue excessive au droit des affaires. Si le droit social doit se retrouver avec le droit des aff, c'est plus dans l'hypothèse de cette nébuleuse appelée "droit de l'entreprise" qui englobe notamment ces deux droits.

Par **alex83**, le **17/08/2011** à **00:13**

Eh bien le DJCE (c'est le sujet de départ) c'est précisément le droit de l'entreprise (c'est parfois clairement suggéré : école du droit de l'entreprise à Montpellier s'agissant du DJCE). Par ailleurs, il est largement entendu que les DJCE sont des diplômes de droit des affaires (plus ou moins) généraux.

Donc l'amalgame que vous soulevez n'en est un que dans la mesure ou tout cela dépend des interprétations de chacun...

Étant donné qu'il n'existe pas de réponse claire...
Vous tatillonnez.

;)

Image not found or type unknown

Par **malibu67**, le 11/09/2013 à 17:39

Bonjour,

Je lis ce post deux ans après sa publication mais j'espère obtenir tout de même vos réponses. Je suis dans le même cas que Bulleproof. Moi-même j'appréhende la comptabilité. Est-ce une matière véritablement difficile ?

Merci pour vos avis,

Cordialement,

Une étudiante en L3 à Strasbourg :-)

Par **bulle**, le 11/09/2013 à 20:43

Bonsoir,

La compta demande de la rigueur et de l'entraînement mais il y a vraiment pire comme matière.